

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune **BONNET**

Séance du **20 janvier 2010**

L'an deux mille dix, le 20 janvier à 20 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. REMMELE Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : MM.

DIEMOZ José, GALOTTE Claire, ANDRE Philippe, LABREVEUX Yves, RATH Dominique, MAIRE Jean-Marie, FOISSY Patrick, RATH Hervé, PHILIPPE Romuald, TONNETOT Roger.

Nombre de conseillers	
- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	

Date de convocation :

14 janvier 2010

Date d'affichage :

21 Janvier 2010

M. PHILIPPE Romuald a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

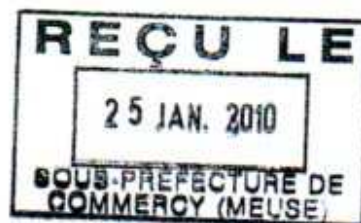
OBJET
localisation du stockage des déchets nucléaires - ZIRA 5 - (Zone d'Intérêt pour la Reconnaissance Approfondie)

Suite à la présentation de la ZIRA 5 le 18 novembre 2009, ayant donné lieu à un avis défavorable, le conseil municipal de Bonnet, par principe de précaution, se prononce contre l'enfouissement des déchets nucléaires M.A.V.L. et H.A.V.L. dans le sous-sol de la commune.

Un vote, à bulletin secret a été effectué:

- 6 voix Pour,
- 3 voix Contre,
- 1 abstention,
- 1 nul.

Il autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous Préfecture de Commercy le 21 janvier 2010 et publication ou notification du 21 janvier 2010

Le Maire,
